



Bruxelles, le 13 octobre 2021

Un pas de plus vers la gratuité scolaire !

Depuis cette rentrée 2021-2022, la gratuité des cours de natation pour les élèves des écoles de la Ville est devenue une réalité ! Les frais de piscine (entrée et bus) de la 3^e maternelle à la 6^e primaire sont désormais totalement pris en charge par le Département de l'Instruction publique.

« La Ville de Bruxelles prend ses responsabilités pour réduire les inégalités et garantir à ses élèves des chances égales de réussite et d'émancipation. Notre action s'inscrit dans une approche structurelle et transversale car l'enjeu de la gratuité scolaire est bien plus large que les frais de fournitures scolaires en début d'année » explique Faouzia Hariche, échevine de l'Instruction Publique.

C'est pourquoi, différentes mesures sont prises pour réduire les frais sur l'ensemble d'une année et pas uniquement à la rentrée.

« Ici, ce sont encore plus de 300.000€ qui sont dévolus à cet objectif ! C'est un budget de 40€ par an par enfant que les parents ne doivent plus prendre en charge » déclare Faouzia HARICHE, en plus des nombreuses autres initiatives :

- Chaque début d'année, l'instruction publique fournit plus de **1.500 trousseaux** (+/- 25€ / enfant) aux élèves de première primaire (Budget : 32.000 €)
- Des **achats groupés** sont mis en place dans plusieurs écoles.
- Une **approche écoresponsable** est encouragée pour éviter toute surconsommation avec la réutilisation de matériaux et de livres.
- Depuis 2020, pas moins de **2.844 PC** fixes ou portables ont été distribués aux élèves du primaire, secondaire et supérieur. Cette action se poursuivra cette année encore avec une projection de 3.598 PC à distribuer durant l'année scolaire 2021-2022 (Budget : 700.000€)
- 93 "coins" lecture ont été aménagés en 2020 dans les classes du primaire pour offrir aux enfants un **accès gratuit aux livres** (Budget : 140.000 €)
- Au niveau de l'accrochage scolaire, de la **logopédie** est organisée en primaire et secondaire (budget : 150.000€).
- Du **soutien scolaire** est planifié au sein des mêmes niveaux d'enseignement à travers divers projets (460.000€/an).
- Des cours sur des matières spécifiques, du suivi individuel ou de la remédiation sont également proposés en dehors des murs de l'école, au sein des centres de jeunes (15.000€).
- La Ville prend aussi en charge une multitude **d'activités socio-culturelles et/ou sportives**, en phase avec le projet éducatif, répertoriées dans des carnets de projets, classées par thématique (genre, colonisation, ...), où les écoles peuvent librement et gratuitement puiser (Budget : 70.000€)
- Des **activités parascolaires gratuites** (ateliers scientifiques, ateliers informatiques, connaissance de la langue française, danse, codage, ...) sont également organisées dans 16 établissements d'enseignement fondamental (budget annuel 80.000€).
- Le **potage** est pris en charge comme collation durant les mois d'hiver pour encourager une alimentation saine pour tous nos élèves du fondamental. Cette mesure touche plus de 15.000 élèves et constitue un budget de 100.000€.

Sur une année complète traditionnelle,
cela constitue un budget de plus de 2 millions d'euros !

L'action de la Ville s'inscrit également dans le plan de la Fédération Wallonie Bruxelles à cet égard qui subventionne chaque année une année d'étude supplémentaire pour un montant de +/- 60€ par an par enfant. A ce stade, les frais des 3 années du maternel sont couverts.

De même, nous avons répondu activement à l'appel à projet pour rendre les repas scolaires gratuits dans les écoles maternelles, ce qui représente pour les parents une économie de 2.60€ par repas (ou de 442€ par an si l'enfant y mange tous les jours). Neuf de nos établissements ont été retenus.
(Budget : 300.000€/an).

« Nous sommes évidemment conscients que ces efforts non négligeables ne couvrent pas la totalité des frais qu'une année scolaire engendre. Néanmoins, chaque année, nous sommes fiers de pouvoir déployer des moyens supplémentaires pour tendre vers l'objectif de gratuité totale. En attendant d'y arriver complètement, chaque établissement prend régulièrement en charge les frais des familles qui ne peuvent les assumer. Les directions y sont très attentives » explique Faouzia Hariche.

Contact :

Thaïs De Bontridder, attachée de presse de Faouzia Hariche,
Échevine de l'Instruction publique, de la Jeunesse et des Ressources Humaines
0492/18.10.07 • thais.debontridder@brucity.be